RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
du
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT

D'ARGENTEUIL

COMMUNE
D'ERMONT

Accusé de réception en préfecture
095-219502192-20250626-2025-108-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six du mois de juin à 19 H 00

OBJET : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE
Approbation d'un tarif « Lycéen/Etudiant » pour la programmation du Théâtre Pierre Fresnay

N°2025/108

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le ***18 juin 2025***, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de ***M. Xavier HAQUIN.***

Présents :
M. Xavier HAQUIN, ***Maire***
M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M.RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, Mme CHESNEAU MUSTAFA, ***Adjoints au Maire***

M. ANNOUR, Mme APARICIO TRAORE, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, Mme DE CARLI, M. CARON, Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, Mme BENLAHMAR, Mme YAHYA, M. KNOBLOCH, Mme THYS, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, Mme BARIL, M. PERROT, M. KHINACHE, M. BAY, M. MELO DELGADO, ***Conseillers Municipaux***

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BLANCHARD	(pouvoir à M. Xavier HAQUIN)
Mme LEMARCHAND	(pouvoir à M. CARON)
Mme DEHAS	(pouvoir à Mme MEZIERE)
M. GODARD	(pouvoir à Mme BENLAHMAR)
M. LAROZE	(pouvoir à Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE)
M. KEBATCHIEFF	(pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES
Mme LAMBERT	(pouvoir à Mme DE CARLI)
Mme DAHMANI	(pouvoir à M. KHINACHE)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condidtion de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 01/07/2025
Publiée le : 01/07/2025

Le Maire,

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : ***M. KNOBLOCH*** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :
Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy –Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

Délibération N° 2025/108

Accusé de réception en préfecture
095-219502192-20250626-2025-108-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

OBJET :
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE
Approbation d'un tarif « Lycéen/Etudiant » pour la programmation du Théâtre Pierre Fresnay

Sur la proposition du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

Vu l'avis de la Commission Attractivité du Territoire et Cadre de Vie du 17 juin 2025 ;

CONSIDERANT que les lycéens et les étudiants disposent d'un pouvoir d'achat limité ;

CONSIDERANT que la mise en place d'un tarif « Lycéen/Etudiant » s'inscrit pleinement dans la continuité des efforts menés en matière de démocratisation culturelle ;

CONSIDERANT le souhait de la municipalité de proposer un tarif préférentiel réservé aux titulaires d'une carte lycéen ou étudiant en cours de validité ;

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** la création d'un tarif « Lycéen/Etudiant » sur la programmation du Théâtre Pierre Fresnay ;

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document y afférent.

MAIRIE D'ERMONT 2 Val d'Oise

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN

P.J : Grille tarifaire de la saison culturelle 2025/2026

Vu pour être annexé à
délibération n° ...
ERMONT, le ...
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
095-219502192-20250626-2025-108-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY
TARIFS SAISON CULTURELLE 2025/2026

TPF THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY

SPECTACLES TOUT PUBLIC

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2024-2025	Tarifs 2025-2026
		Montant	Montant
Unique	Plein tarif	42 €	43 €
	Visibilité réduite	21 €	21 €
Catégorie A	Plein tarif	33 €	34 €
	Tarif réduit	30 €	31 €
	Visibilité réduite	17 €	17 €
	Lycéens/Étudiants		15 €
Catégorie B	Plein tarif	28 €	29 €
	Tarif réduit	24 €	24 €
	Visibilité réduite	14 €	14 €
	Lycéens/Étudiants		12 €
Catégorie C	Plein tarif	21 €	21 €
	Tarif réduit	16 €	16 €
	Visibilité réduite	11 €	11 €
	Lycéens/Étudiants		8 €
Catégorie D	Plein tarif	16 €	16 €
	Tarif réduit	13 €	13 €
	Visibilité réduite	8 €	8 €
	Lycéens/Étudiants		6 €
Carte Tribu		24 €	24 €
Carte Tribu Conservatoire	Ermontois	12 €	12 €
	Non Ermontois	15 €	15 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : demandeurs d'emploi, groupes de 10 personnes et +, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse et les groupes de 3 ou 4 personnes incluant au moins une personne âgée de - de 18 ans.

Le tarif « Visibilité réduite » concerne uniquement les places situées aux rangées P et Q.

Le tarif « Lycéens/Étudiants » est réservé aux titulaires d'une carte lycéen ou étudiant en cours de validité. Les billets correspondants sont disponibles exclusivement à la billetterie l'Escale.

La carte Tribu Conservatoire est accessible aux élèves du Conservatoire sur justificatif de leur inscription. Le paiement et la délivrance de la carte devra s'effectuer à l'Escale en même temps que la réservation des places de spectacle. Le montant de la carte est de 12 euros pour les élèves ermontois et 15 euros pour les élèves non ermontois.

Accusé de réception en préfecture
095-219502192-20250626-2025-108-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

La carte Tribu Conservatoire permet :

- La gratuité pour assister à deux spectacles de la saison culturelle dans une liste de cinq spectacles arrêtée par la direction de l'événementiel ;
- Le tarif réduit pour l'ensemble des spectacles de la saison culturelle avec 3 accompagnateurs maximum dans la limite des places disponibles.

SPECTACLES DANS LE CADRE SCOLAIRE

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2024-2025	Tarifs 2025-2026
Scolaires		Montant	Montant
Spectacle à l'unité (temps scolaire hors parcours)		6,20 €	6,20 €
À l'unité en horaire du soir (groupe de 10 minimum)	Collèges et lycées	10,50 €	10,50 €

CINÉMA

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2024-2025	Tarifs 2025-2026
Cinéma		Montant	Montant
Séances hebdomadaires	Plein tarif	7 €	7 €
	Tarif réduit	5,50 €	5,50 €
École et cinéma/Parcours culturels et artistiques	Dans le cadre du dispositif Ecrans VO	2,50 €	2,50 €
Collège au Cinéma	Dans le cadre du dispositif départemental « Collège au Cinéma en Val d'Oise »	2,80 €	2,80 €
Lycéens et apprentis au cinéma	Dans le cadre du dispositif ACRIF	3 €	3 €
Fête du cinéma	Tarif national de la FNCF	5 €	5 €
Printemps du cinéma	Tarif national de la FNCF	5 €	5 €
Cinéma événement	Plein tarif	5 €	5 €
Ciné-jeunesse et Ciné p'tit-déj'	Plein tarif	4,50 €	4,50 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, + de 65 ans, demandeurs d'emploi, groupes de 10 personnes et +, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse.

Accusé de réception en préfecture
095-219502192-20250626-2025-108-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

CONFÉRENCES

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2024-2025	Tarifs 2025-2026
Conférences « Visages de l'Art »		Montant	Montant
À la séance	Plein tarif	8,50 €	8,50 €
1 cycle de 4 conférences	Plein tarif	25 €	25,50 €
Carte libre parcours 10 conférences	Plein tarif	52,50 €	
Carte libre parcours 6 conférences	Plein tarif		33 €

CONSOMMATIONS

Théâtre Pierre-Fresnay	Tarifs 2024-2025	Tarifs 2025-2026
Consommations	Montant	Montant
Petite bouteille d'eau	1 €	1 €
Boisson chaude (café, thé et chocolat)	1,50 €	1,50 €
Boisson fraîche et canette sans alcool	2 €	2 €
Verre de vin	2 €	2 €
Bière	3 €	3 €